

RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE

ANNEE 2016

L'année 2016 marque la fin de l'expérimentation du service et démontre une nouvelle fois la relation de confiance installée entre l'autorité de tarification (A.R.S.) et l'association gestionnaire en faveur de son centre novateur : le Centre d'Action et d'Information sur la Surdit  (C.A.I.S.). Cr     titre exp  rimental en 2011, notre service    vocation r  gionale est autoris   depuis le mois de janvier    poursuivre pendant 15 ans (autorisation de cr  ation) le travail de qualit   engag   par son   quipe pluridisciplinaire en faveur des personnes entendantes, malentendantes, sourdes, particuliers et professionnels.

De nouvelles organisations ont   t   mises en place    compter du 1  r janvier 2016. Suite    la mise    disposition de C  line CAMUS au profit de l'ADSM « la Couronnerie » en tant que Directrice adjointe, M  lanie LAURENT a   t   affect  e au C.A.I.S. en qualit   de Chef de service. Cette derni  re a pour missions d'  tendre les prestations du C.A.I.S. pour r  pondre aux besoins non-couverts rep  r  s par les politiques locales de la R  gion Centre Val de Loire ainsi que les besoins exprim  s par la population sourde.

Enfin, le C.A.I.S. a   tendu son offre de services et porte depuis 8 mois un nouveau service de l'APIRJSO. Ce projet relatif    la cr  ation d'un service L.S.F s'  st attach      r  pondre aux valeurs associatives de citoyennet   et aux pr  occupations de mise en accessibilit  .

Ainsi depuis le 5 septembre 2016 une interface de communication L.S.F. connue et appr  ci  e de nos usagers et b  n  ficiaries a   t   recrut  e    mi-temps au C.A.I.S. pour favoriser l'accessibilit   des r  unions institutionnelles des structures de l'APIRJSO, r  pondre aux besoins ponctuels de notre r  seau de partenaires et   toffer nos sensibilisations    la surdit   en proposant des initiations en Langue des Signes Fran  aise (L.S.F.).

Tel que précisé dans la correspondance de l'A.R.S. en date du 4 mars 2016, « les missions confiées au C.A.I.S. sont remplies. Toutefois, le service devra veiller à :

1. Etendre ses prestations à l'ensemble des départements de la Région,
2. Poursuivre la mise en place d'un Observatoire,
3. Poursuivre la recherche d'autres partenaires financiers ... ».

Notre projet de création d'un C.A.I.S. Mobile permettra de contribuer en partie à cette feuille de route et proposera une offre de services équitable et accessible à tous sur tous les départements de la Région. Ainsi, l'équipe du service a travaillé en étroite collaboration avec la Chargée de développement projets de l'APIRJSO pour promouvoir cette plateforme mobile au travers des différents appels à projets lancés en 2016.

En résumé, notre réserve d'investissement (obtenue en 2016) en faveur de ce projet s'élève à 68 790 euros réparti comme suit :

- **6 500 euros** de la Fondation Harmonie Solidarités au titre de l'appel à projets « Actions de soutien à destination de personnes déficientes auditives) pour l'achat d'aides techniques et d'ouvrages qui seront exposés et empruntables sur cette plateforme mobile.
- **62 290 euros** de la Fondation Agir pour l'Audition au titre de l'appel à projets « Chaque jour pour l'audition : pour une meilleure accessibilité aux personnes sourdes et malentendantes » nous permettant l'acquisition du véhicule et de son aménagement (en veillant bien évidemment à la mise en accessibilité tout type de handicaps confondus).

Compte tenu des missions dévolues de ce service, l'équipe poursuit la recherche d'autres partenaires financiers. L'enveloppe départementale de l'A.R.S. Centre Val de Loire a permis d'allouer au service des crédits non reconductibles à hauteur de **30 000 euros** pour

l'aider à diffuser très largement son CAISignes Tome 2 « La Santé », mini-dictionnaire en Langue des Signes Française à destination des Centres Hospitaliers, MSP, Ordres des médecins, spécialistes.... (300 CAISignes distribués aux professionnels en 2016).

Enfin et toujours dans une dynamique de participer activement aux actions menées par nos partenaires locaux, l'équipe du C.A.I.S. a répondu à un appel à candidatures « A tout Age, faire Société » lancé par le CODERPA 41 dans le cadre de la Semaine Bleue. Notre projet de création d'une sensibilisation théâtralisée intergénérationnelle sur la Surdit  a retenu l'attention du Jury.

L'équipe a remporté la deuxième place du concours et a perçu une subvention d'un montant de **1 200 euros** du groupe Humanis (l'équipe bénéficiera de l'expérience d'une troupe de théâtre du département pour l'aider dans l'écriture et la mise en scène des jeux de rôle).

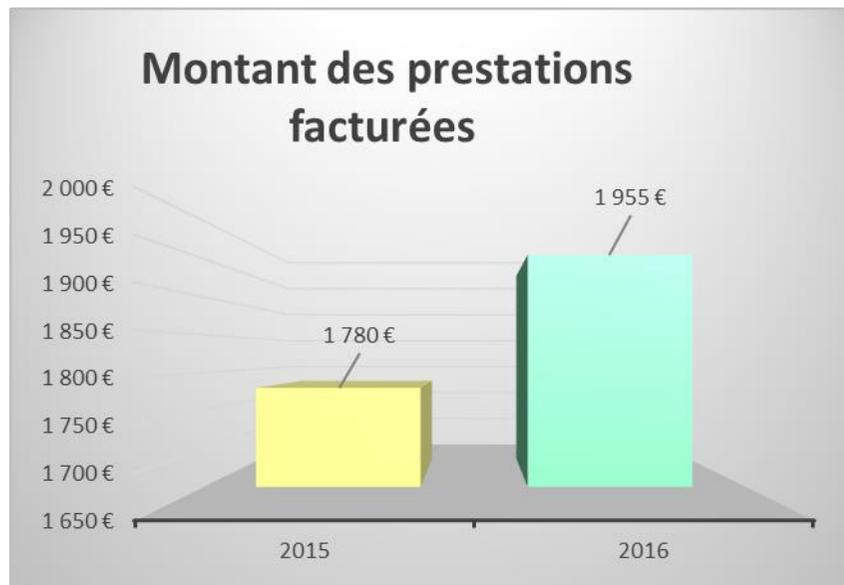
Concernant l'activité du service, les graphiques ci-dessous démontrent une hausse de l'activité due, nous l'expliquons, à une communication extérieure plus développée et ciblée (articles réguliers dans la presse locale, interviews sur la radio locale, mailing aux partenaires, courriers adressés aux professionnels de terrain notamment les audioprothésistes et à la communauté sourde pour les associer aux différents projets de service...).

CHIFFRES CLES

	2015	2016
Nouveaux bénéficiaires	166	212
Nombre de personnes suivies*	-	-

**Les personnes suivies par notre service n'ont jamais été comptabilisées. Seuls les rendez-vous figuraient au rapport d'activité. Un nouvel outil équivalent au dossier unique de l'usager sera mise en place de manière à vous présenter une analyse fidèle à la réalité lors du prochain compte administratif.*

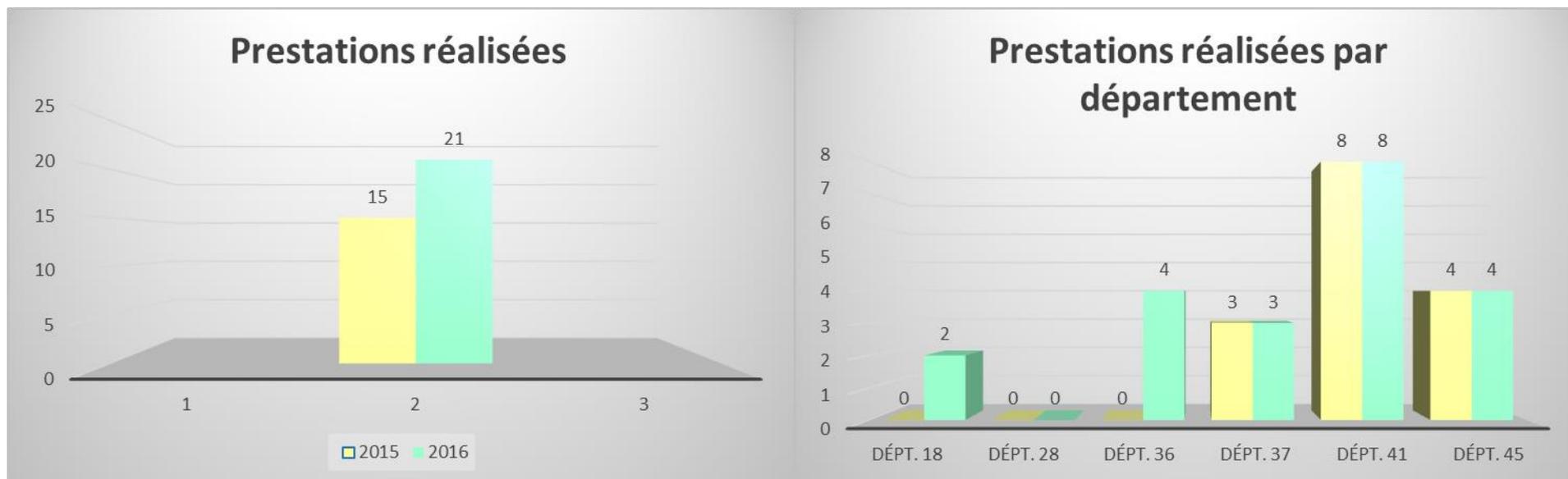
PRESTATIONS EXERIEURES



Ce montant n'inclut pas la facturation du service LSF.

Pour information, le service LSF a facturé aux structures de l'APIRJSO et à ses partenaires 5 283,30 euros de septembre à décembre. Je tiens à préciser que ces produits ne servent qu'au remboursement du poste de l'Interface de communication (coût de ce poste pour l'APIRJSO-CAIS : 18 000 euros chargé).

L'activité est en hausse de 40 %.



Les prestations extérieures se répartissent comme suit :

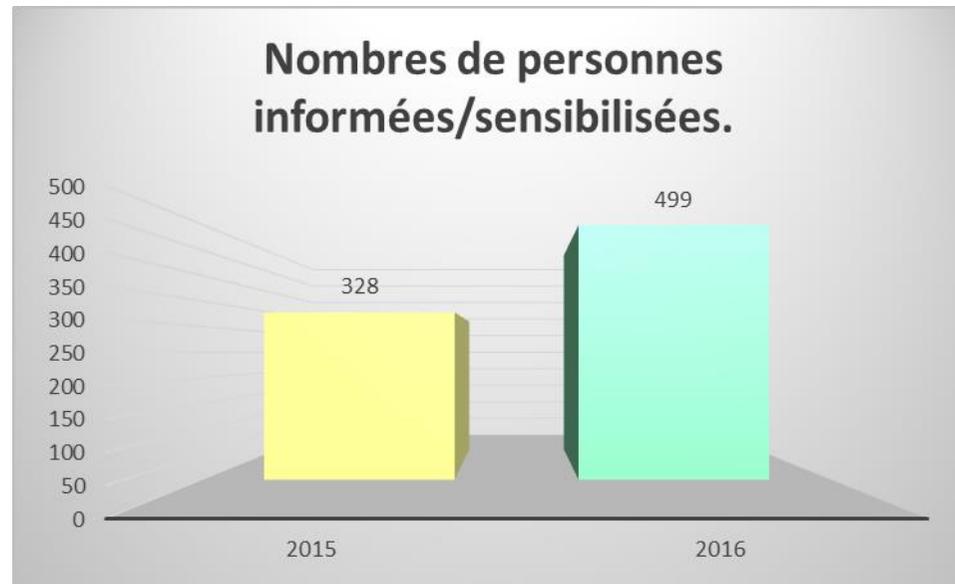
- 52 % les sensibilisations (prestations payantes)
- 24 % les présentations de service (gratuit)
- 19 % les tenues de stands lors de salons (gratuit)
- 5 % l'organisation de Conférences et débats (variable)

Les centres de formation (ITS, IFSI, lycée professionnel) ainsi que les centres hospitaliers de la Région nous sollicitent chaque année pour former leurs étudiants (AMP, Mandataires Judiciaires, AESH...) et les référents handicap afin de mieux appréhender le quotidien d'une personne sourde et obtenir des outils et des conseils de communication.

Les présentations de service amènent le plus souvent à des prestations et conventions de partenariat. C'est ainsi que le C.A.I.S. a organisé une Conférence et Débats sur la perte auditive et les appareils auditifs en associant bien évidemment l'un de ses audioprothésistes partenaires (une nouveauté) le 3 octobre 2016 à la demande des adhérents de la Section Départementale des Anciens Exploitants Agricoles (SDAE 41). De plus, quatre conventions de partenariat sont en cours de signature avec : le Centre National d'Information Surdit , le Cin ma « Les Lobis », la r sidence s niors Majord'H me, la Fondation « Agir pour l'Audition ». Parall lement, nous avons retravaill  avec les acteurs locaux le projet de convention qui avait  t  engag  depuis plusieurs ann es par l'APIRJSO-CAIS et le Conseil d partemental de Loir et Cher en faveur de la Maison Bleue et la MDPH dans l'espoir que notre partenariat d j  effectif s'officialise.

Les professionnels du C.A.I.S. sont intervenus pour la premi re fois au sein de grandes entreprises dans le but d'am liorer la communication entre entendants/sourds et pour permettre aux Directions des Ressources Humaines et Managers de mieux se pr parer   l'accueil d'une personne sourde dans l'entreprise. Les difficult s expos es sont g n ralement li es   une m connaissance de la Surdit  et une barri re de la langue d'o  l'importance pour nous de favoriser la professionnalisation des acteurs de terrain en multipliant nos actions de sensibilisations et en faisant la promotion de nos outils d'accompagnements (CAISignes).

Le service a  t  sollicit  par le SAVS du Clair Logis pour r instaurer les cours de soutien au code de la route. Ainsi, la M diatrice sociale du C.A.I.S. apporte son aide tous les jeudis soirs en adaptant les exercices (reformulation de phrases, d finition de mots difficiles...) dans l'objectif que les b n ficiaires du SAVS r ussissent sans difficult  leurs examens.

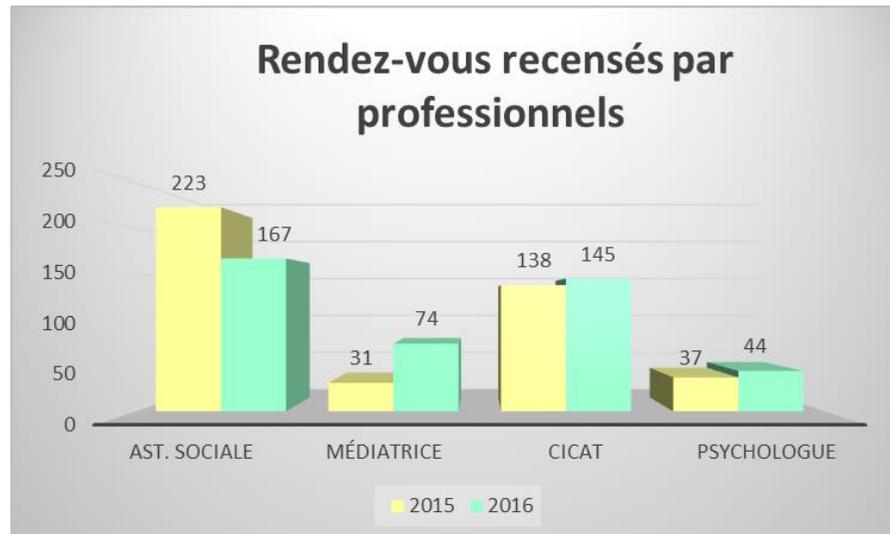
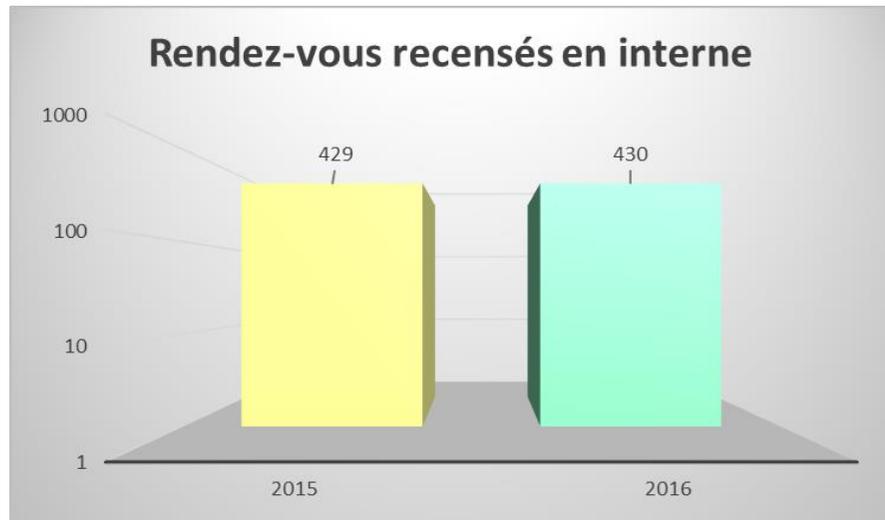


Le montant indiqué ci-dessus est loin d'être exhaustif puisqu'il n'intègre pas précisément les personnes rencontrées lors de salons et sensibilisations.

Il est important de souligner que nous travaillons de plus en plus avec des professionnels :

- Participation à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques avec l'APF (promotion de notre CAISignes),
- Travail autour des outils et modes de communication pour faciliter les échanges et la compréhension (SAFEP-SSEFS),
- Formation des agents d'accueils de la MDPH 41.

RENDEZ-VOUS INTERNES



Assistante de Service Social : Après avoir analysé les fiches premiers contacts des années précédentes, nous nous sommes aperçus que cette professionnelle rencontrait de nombreuses personnes qui ne relevaient pas de notre service (aucune barrière de communication). Ainsi une réflexion a été menée avec l'ensemble de l'équipe pour redéfinir la typologie des bénéficiaires du C.A.I.S. et développer notre travail de réseau pour former les professionnels de terrain à l'accompagnement d'une personne malentendante.

A noter également que cette baisse d'activité s'explique par la démission de l'assistante de service social et une période de recrutement d'un mois.

Médiatrice sociale : Forte hausse engendrée par les nombreuses sollicitations de professionnels (CD, MDPH, établissements médico-sociaux...). Cette professionnelle intervient auprès des agents MDPH pour les aider dans l'adaptation de leurs écrits à destination d'un public sourd. Elle a intégré également la démarche Quali'Dep initiée par le Conseil départemental de Loir et Cher pour les aider dans la mise en accessibilité de leurs services.

Les demandes de particuliers concernent le désir d'obtenir des renseignements complémentaires sur la Langue des Signes (informations + orientations vers nos partenaires), le besoin d'être accompagnés dans leurs démarches administratives et le souhait d'avoir des réponses à leurs préoccupations : perte auditive, appareillages...).

Conseillère technique : Deux nouveaux partenaires ont été reçus au C.A.I.S. :

- **Ergo Motri Santé.** Il s'agit d'un cabinet d'ergonomie basé dans le Loiret. Une équipe pluridisciplinaire propose une évaluation des risques professionnels et établit à la suite d'une analyse un plan d'actions afin de diminuer les risques professionnels.
- **Dom@dom 41.** Il s'agit d'un service de téléassistance pour les personnes âgées en perte d'autonomie ou les personnes en situation de handicap. Ce service travaille en partenariat avec le conseil départemental du Loir-et-Cher et permet la prévention des risques d'accidents au domicile, la diminution des chutes et des hospitalisations, la sécurisation du logement, la lutte contre l'isolement social, et la sérénité des familles...

La liste de nos fournisseurs s'est étoffée avec deux nouveaux contacts : JENILE et AUDIOFILS. Ils proposent tous deux des systèmes de signalisation à flash et/ou vibration. Audiofils présente également différents systèmes de boucle à induction magnétique dont un innovant qui s'incruste directement dans le bureau ou la borne d'accueil que nous avons acheté par le biais d'une subvention allouée au service. Cette professionnelle travaille désormais avec **12 fournisseurs différents.**

Psychologue : Compte-tenu de son temps partiel et du nombre de rendez-vous à l'année, ce professionnel a porté une attention particulière à l'actualisation des informations figurant aux supports de sensibilisations. Il a participé activement aux réflexions en cours liées à la refonte du comité d'éthique, la création d'un CAIS Mobile, la mise en œuvre d'une sensibilisation théâtralisée et l'organisation de cafés signes....

Mélanie LAURENT

Chef de service du C.A.I.S.

En annexes : un complément d'informations sur l'activité de chaque professionnel

PARTICIPATIONS EXTERIEURES

Sénior d'abord! FORUM

Des entreprises et des produits innovants pour bien vivre en Vendômois

Conseils
Offres de services
Prévention santé
Animations

Mardi 29 novembre
9h30 à 18h
Vendôme Le Minotaure

Pensez au covoiturage!

SEVE
Sénior économie en Vendômois

Coordonnateurs gérontologiques de Buzançais, Châtillon-sur-Indre et Mézières-en-France

SALON BIEN VIEILLIR CHEZ SOI
BUZANÇAIS / ANCIENNE CASERNE DES POMPIERS
avenue du 11 Novembre

vendredi **18 novembre 2016**

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
10H / 17H

STANDS • ATELIERS • CONFÉRENCES

SERVICE À DOMICILE • PRÉVENTION CHUTE • TÉLÉASSISTANCE
SOINS À DOMICILE • CASSÉS DE RETRAITE • MATÉRIEL MÉDICAL
AMÉNAGEMENT DU DOMICILE • ALIMENTATION • SÉCURITÉ

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

10 MARS 2016 Journée Nationale de l'Audition

19^e Campagne Nationale d'information et de prévention dans le domaine de l'audition, organisée par l'Association JNA

UN MONDE BRUYANT...
...et nos oreilles dans tout ça ?

www.journee-audition.org

Beaucoup de bruit pour mieux s'entendre

Le 2 avril 2016 à Paris

Journée européenne des associations de personnes malentendantes

Ouvert à tous
À partir de 9h30, sur inscription

Boucles magnétiques
Casques audio
Transcription simultanée

DU 14 AU 20 NOVEMBRE
HANDICAP : 1 SEMAINE POUR LE VIVRE !

Rendez-vous sur le stand d'informations
au sein de la 14/11 et le 18/11 de 12h à 14h.

Participez aux ateliers de votre choix de 12h à 15h :

- Handicap visuel - à la cafétéria, le 15/11 et le 17/11
- Handicap moteur - appât thérapeutique de la Rosalère le 15/11, 17/11 et 18/11
- Handicap auditif - salle du conseil de surveillance le 14/11, 15/11, 16/11 et 18/11

Découvrez les saynètes théâtrales
au sein des services, le 15/11 de 9h à 17h et le 16/11 de 9h à 13h.

Rendez-vous sur le stand de sensibilisation au handicap psychique
à la cafétéria - mercredi 16/11 de 12h à 14h.

CHS - ÉQUIPE HANDICAP
POSTE : 50 65

Centre Hospitalier Blois
Avec la participation de sameth, CAC, emploi

FORUM - RETRAITÉS : DROITS, LOISIRS & SANTÉ, LES CLÉS DU BIEN VIEILLIR !

du 10 au 14 octobre 2016 : 9h > 13h & 14h > 17h30

←

MAISON DES ASSOCIATIONS - 46 TER, RUE SAINTE CATHERINE - ORLÉANS
RENSEIGNEMENTS : SERVICE DES AÎNÉS - CCAS - 02 38 68 46 18

CLIC ORLÉANS
#OrleansetsonAgglo
PLUS D'INFO SUR www.orleans-agglo.fr

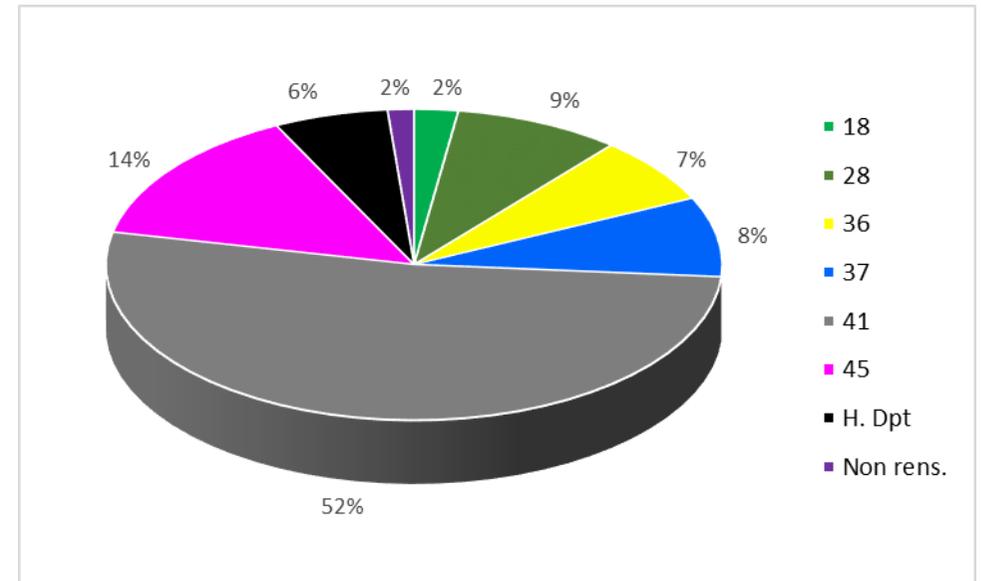
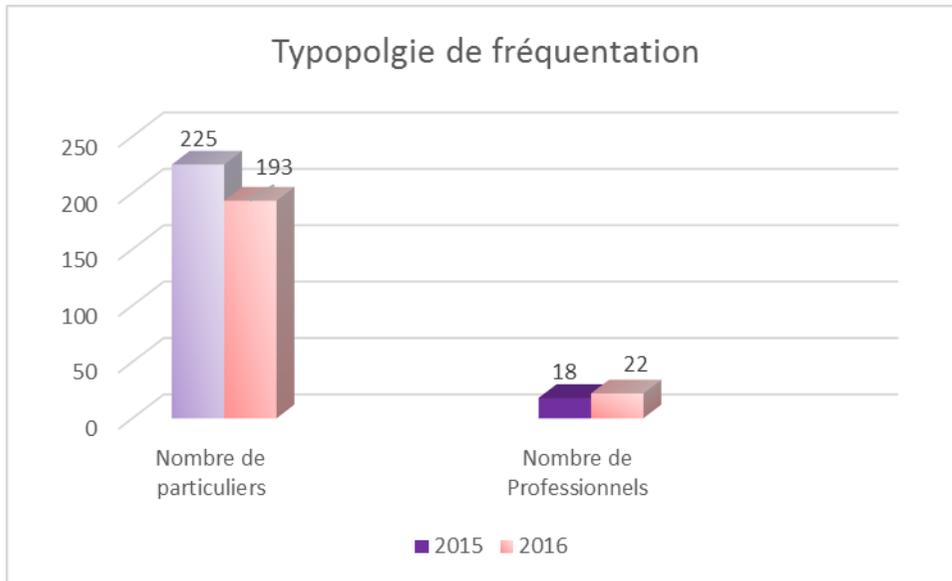
Orléans Mairie



ANNEXES

LE SECRETARIAT

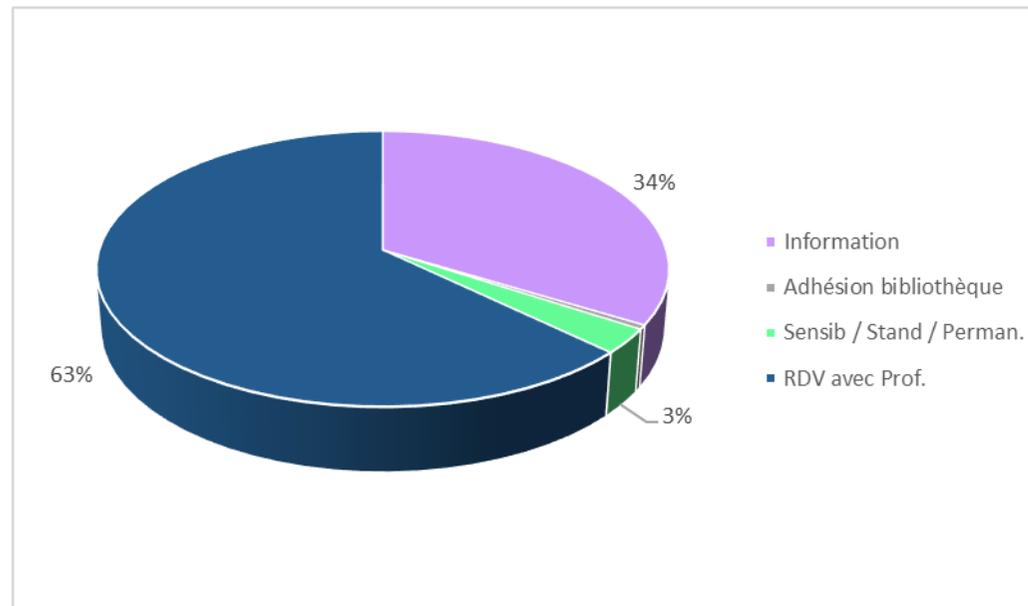
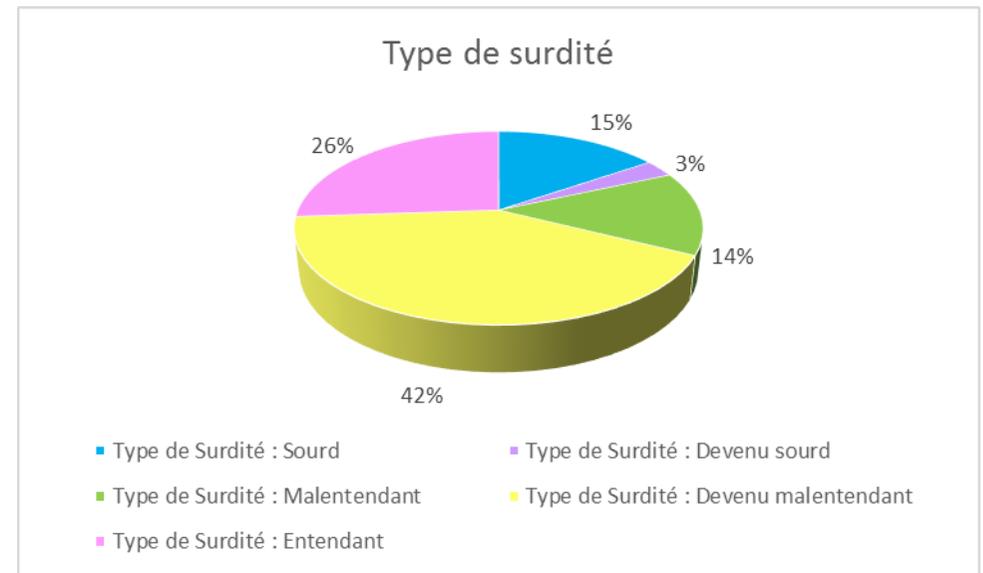
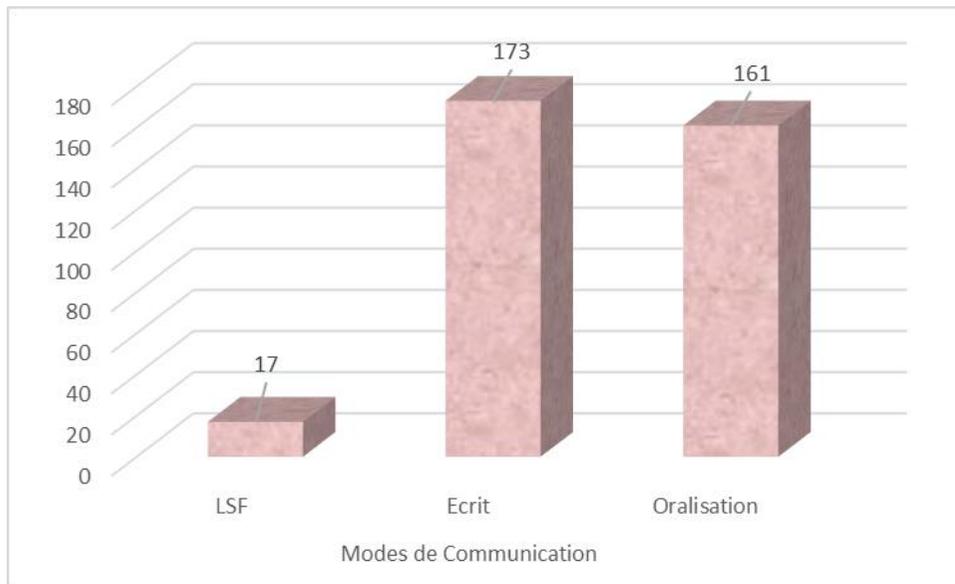
SECRETARIAT



Le Loir-et-Cher reste toujours le département où les personnes prennent le plus contact avec le C.A.I.S. du fait de la proximité du service. Suivi du 45, autre département où l'accès Blois-Orléans est privilégié grâce à l'autoroute et où il y a une forte population sourde.

Les régions qui ont pris contact avec notre service : Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Bretagne, Aquitaine, Pays de la Loire, Parisienne (Ile de France) et Poitou-Charentes.

MODES DE COMMUNICATION :

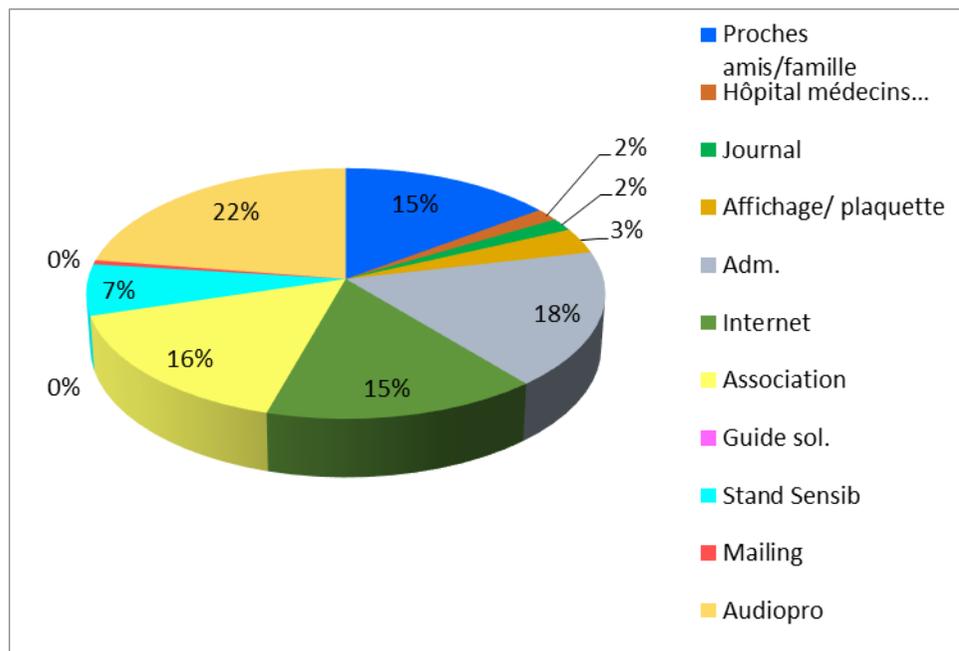


La majorité des demandes (63%) concerne une demande de rendez-vous avec nos professionnels. Vient ensuite une forte demande de renseignement (34%) par exemple, lieux d'apprentissage de la Langue des Signes, dates de nos permanences, etc.

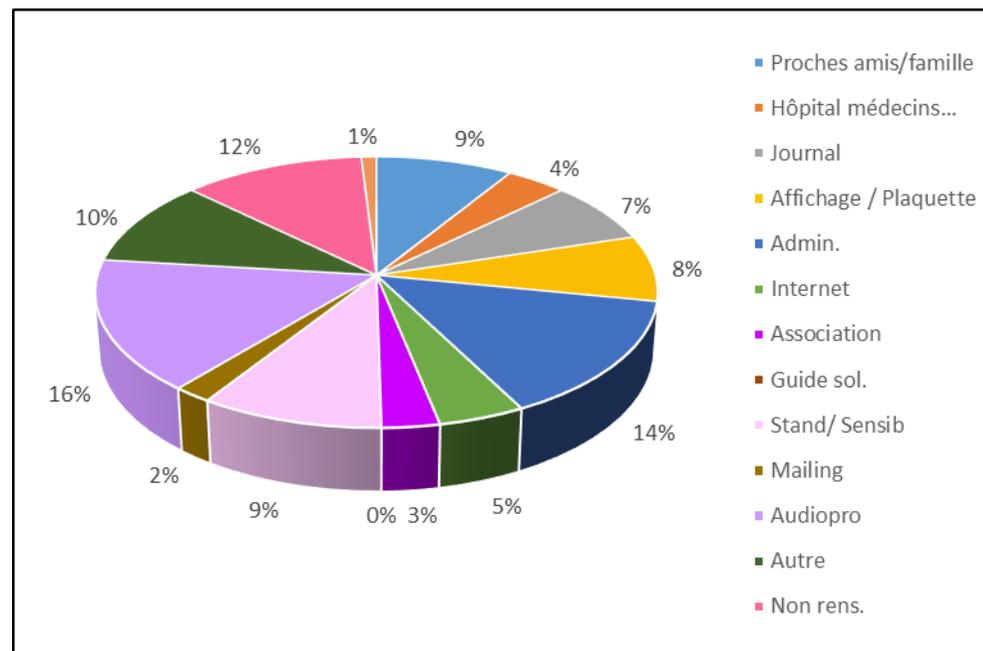
Les demandes de sensibilisation ou de stand viennent en 3^{ème} position.

COMMENT AVOIR CONNU LE C.A.I.S.

2015



2016



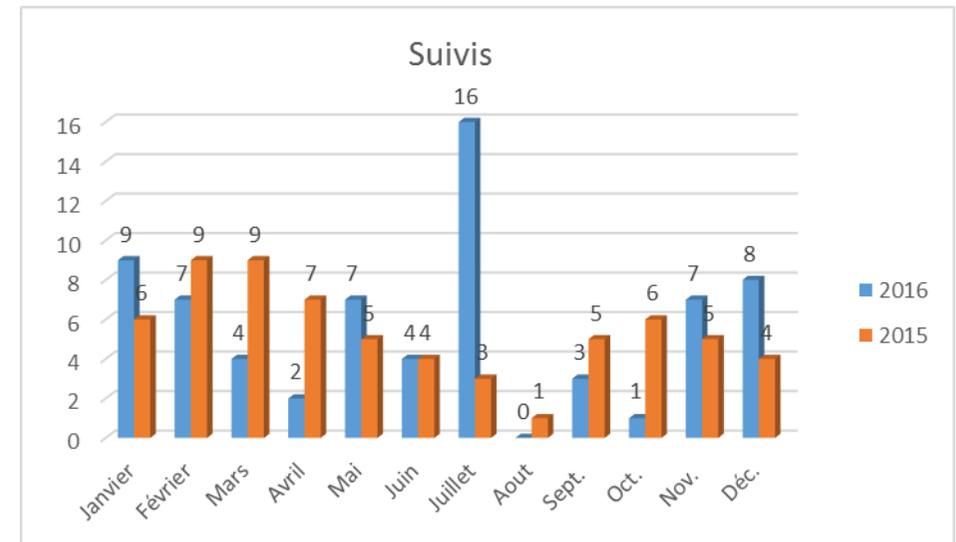
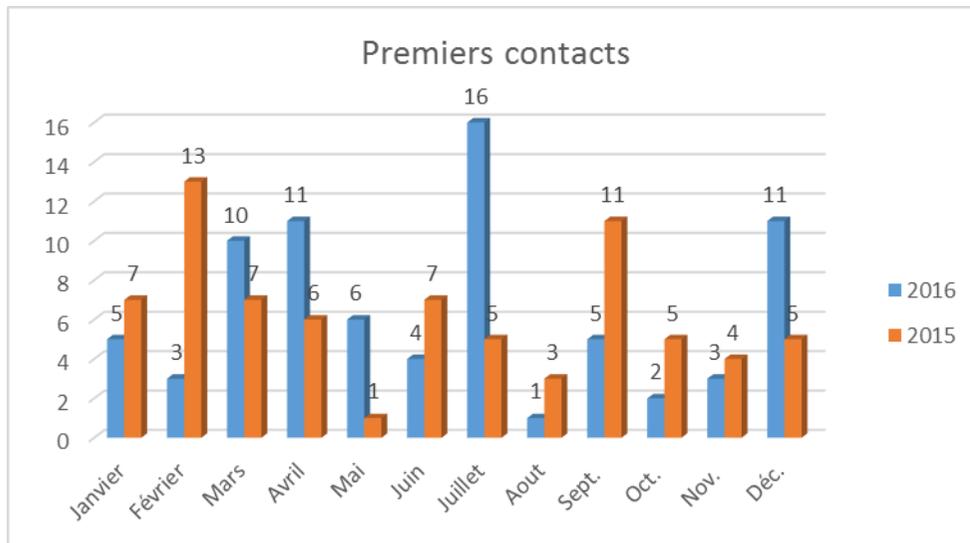
Astrid METAIS

Secrétaire

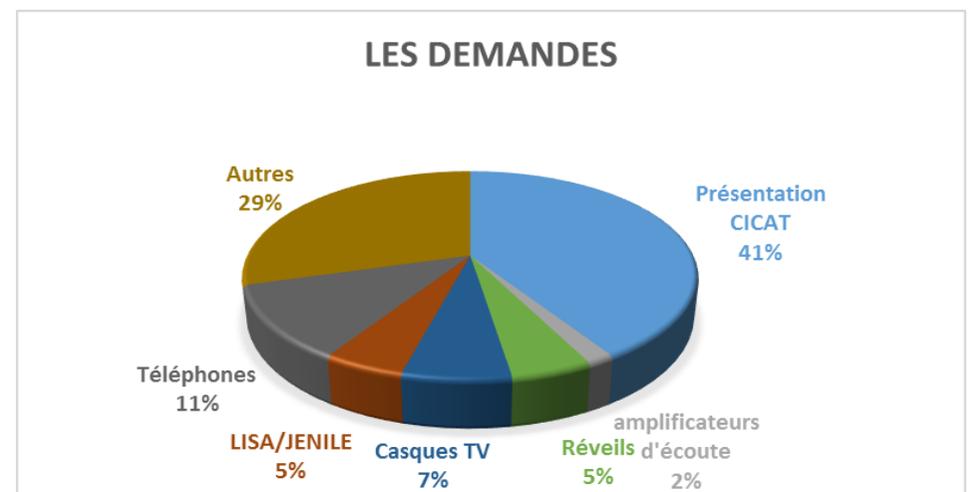
LE CICAT SURDITE

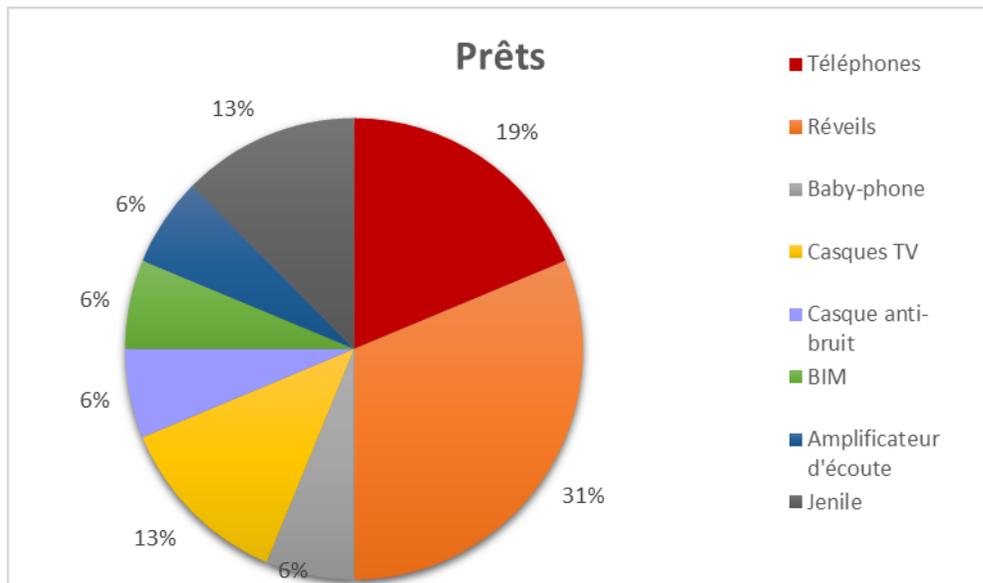
I. Le CICAT Surdit  en chiffres

Le CICAT Surdit  a accueilli 145 personnes en 2016 : 77 premiers contacts et 68 suivis (personnes que j'ai d j rencontr es et qui me recontactent).



En r gle g n rale, je d bute mes rendez-vous en pr sentant les diff rentes aides techniques expos es dans le CICAT Surdit , car certaines sont peu voire pas connues. Les demandes sont sensiblement les m mes que l'ann e pass e.





Plus des deux tiers des personnes reçues sont des particuliers (contre 60% en 2015). Pour le tiers restant il s'agit de professionnels principalement des ergothérapeutes et personnes travaillant dans les différentes MDPH de la région Centre-Val de Loire. Les demandes des professionnels sont diverses. En règle générale ils désirent connaître les aides techniques mais je rencontre également des professionnels qui souhaitent avoir des précisions sur un type d'aide en particulier (réveils vibrants ou téléphones amplifiés). Des demandes me sont adressées concernant l'adaptation au poste de travail. Dans ce cas je renvoie la personne vers le SAMETH du département tout en présentant les aides techniques pour le domicile.

En 2016, j'ai effectué 16 prêts soit deux de plus qu'en 2015. **Les aides les plus empruntées sont pour un tiers des réveils.** Ce qui intéresse principalement les emprunteurs est la compatibilité avec les appareils auditifs. Les retours de prêts sont très positifs.



II. Les commissions d'accessibilité

Avec ma collègue Karine LEFEBVRE, médiatrice sociale, nous assistons à différentes commissions œuvrant pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

1. La sous-commission départementale d'accessibilité

Elle a lieu dans les locaux de la Direction Départementale des Territoires du Loir-et-Cher. La sous-commission se réunit une fois par mois afin d'examiner une quarantaine de dossiers concernant des ERP (Etablissements recevant du public).

2. Le label Tourisme et handicap (commission départementale de concertation)

Le Label Tourisme et Handicap permet aux personnes en situation de handicap de pouvoir choisir leurs vacances et leurs loisirs.

Elle a lieu une fois par trimestre. Une dizaine de dossiers y sont examinés concernant des hôtels, musées, restaurants... (Établissements œuvrant dans le champ du tourisme).

3. Les commissions communales d'accessibilité

Chaque commune doit réunir 2 ou 3 fois par an les associations de représentants de personnes en situation de handicap et des élus pour dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie et des espaces publics de la commune.

Le C.A.I.S. dans plusieurs communes de la région Centre Val de Loire, à savoir dans les villes de Vendôme, Blois, Bracieux pour le Loir-et-Cher. Saint Jean de la ruelle, Ingré, la Ferté St Aubin pour le Loiret. D'une commune à une autre les réunions sont organisées plus ou moins fréquemment.

Cécile SERVAIS

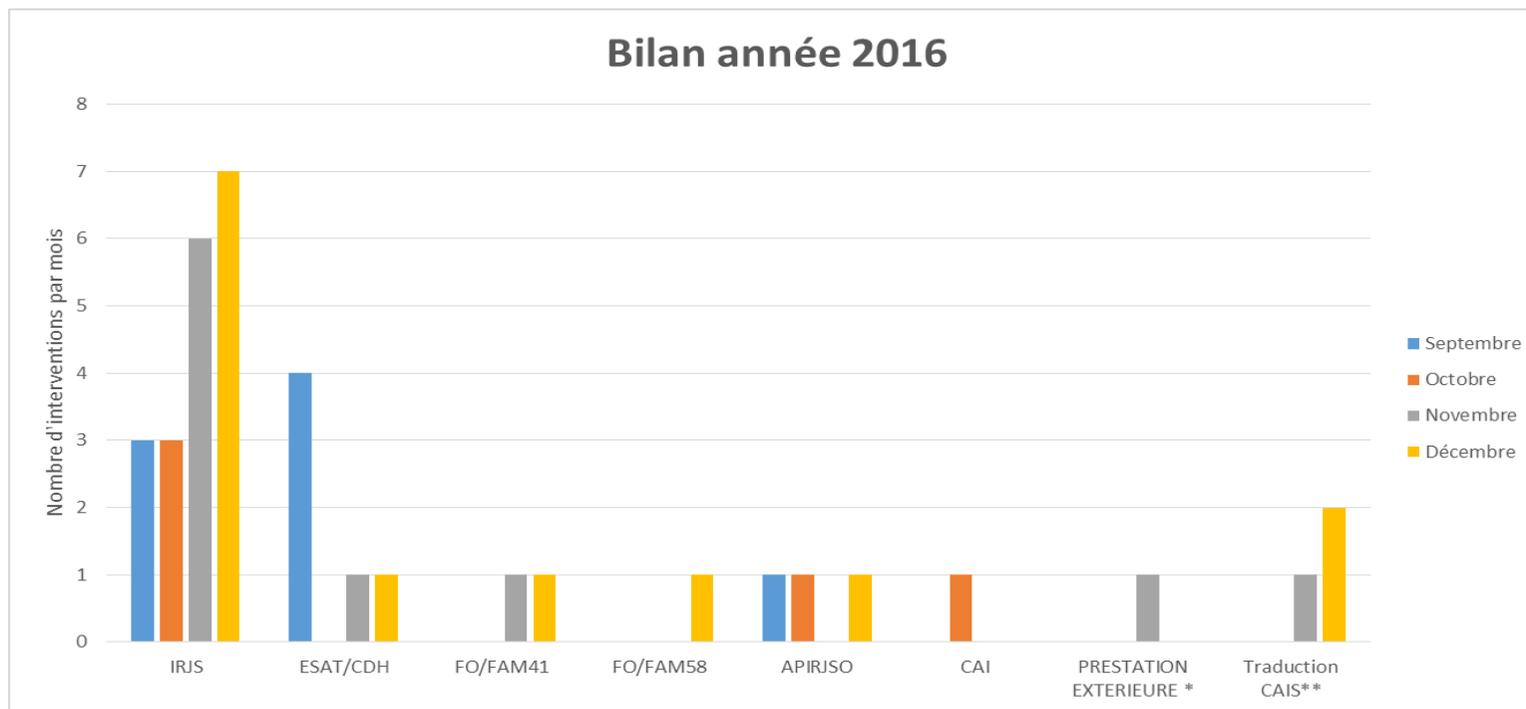
Conseillère Technique

SERVICE L.S.F.

Bilan année 2016

(Nombre d'interventions par mois)

	IRJS	ESAT/CDH	FO/FAM41	FO/FAM58	APIRJSO	CAI	PRESTATION EXTERIEURE *	Traduction CAIS**	Total
Septembre	3	4			1				8
Octobre	3				1	1			5
Novembre	6	1	1				1	1	10
Décembre	7	1	1	1	1			2	13
Total	19	6	2	1	3	1	1	3	

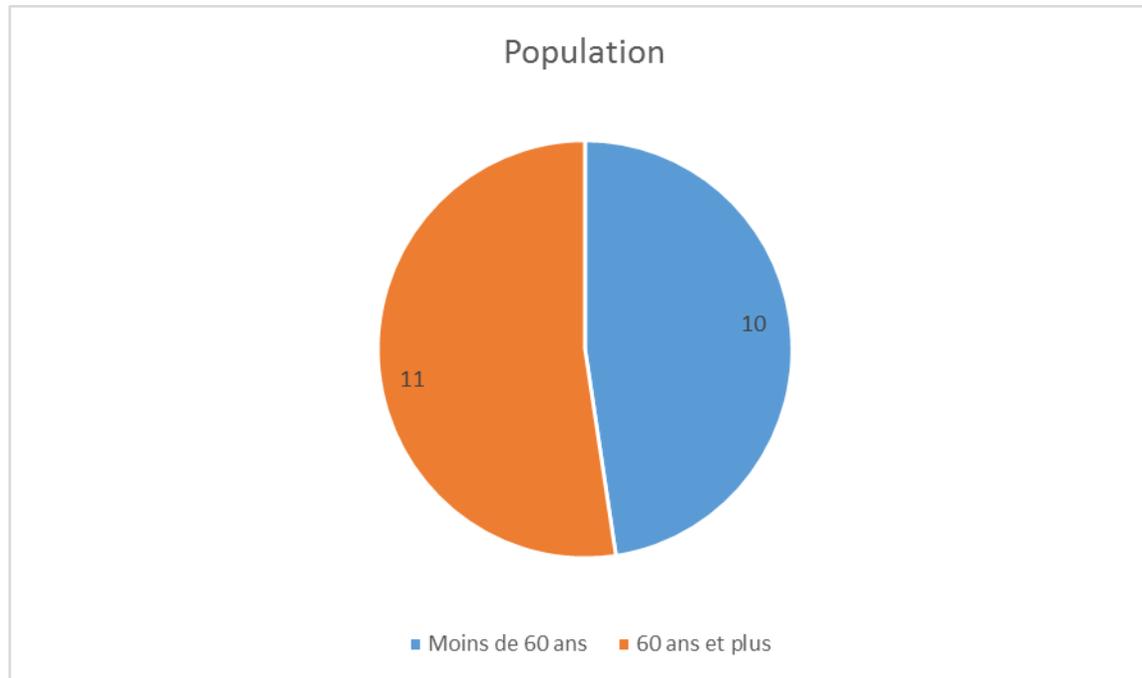


SERVICE SOCIAL :

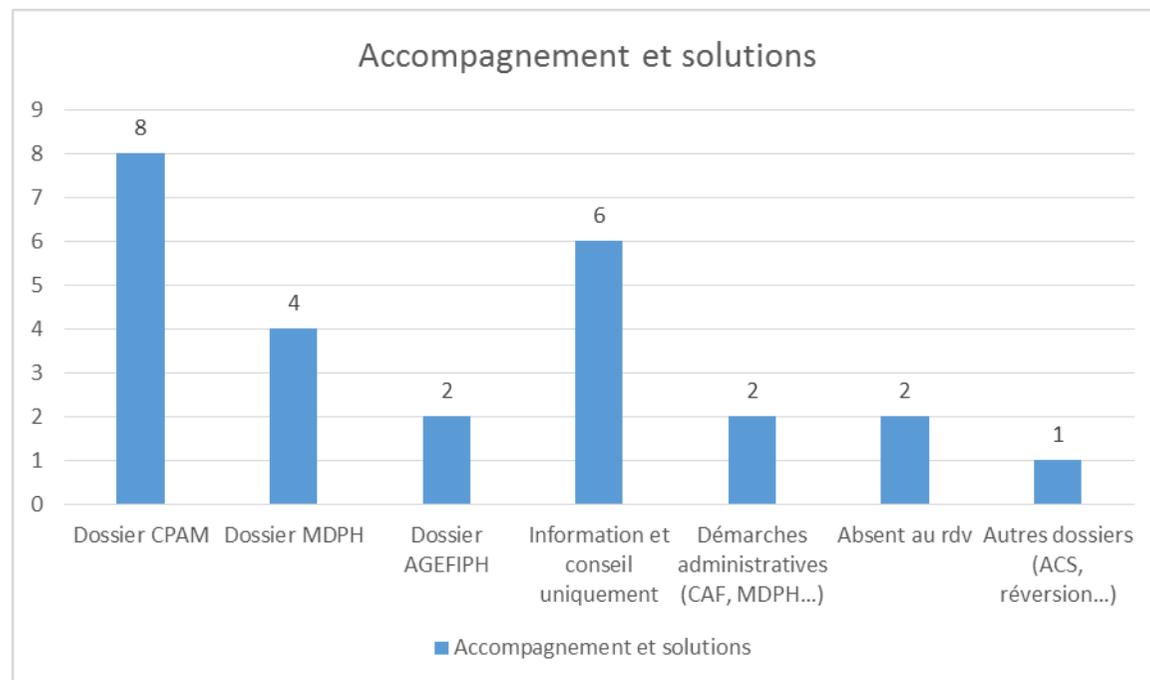
C.E.S.F

Ce bilan d'activité va porter sur la période du 9 novembre (date de ma prise de fonction sur le poste de CESF) au 31 décembre 2016.

Typologie de la population reçue lors des rendez-vous physiques :



Accompagnement et solutions proposés :



Bilan général :

Sur le mois et demi de présence au sein du CAIS, j'ai pu constater que je recevais beaucoup de personnes âgées ayant des problèmes auditifs liés à l'âge (presque 50% de la population reçue). Est-ce vraiment de mon ressort ? En effet, la plupart de ces personnes auraient pu être reçues par une Assistante de Service Social de secteur car ce sont des demandes « simples ».

J'ai aidé à la constitution de dossiers de demande d'aide financière auprès de la CPAM pour 1/3 des personnes reçues.

J'ai également pu remarquer que les personnes reçues ont très souvent été orientées par des audioprothésistes (je n'ai pas de chiffres précis à donner). C'est une bonne chose car cela prouve que notre service est connu de ce type d'entreprises.

Comment faire pour cibler les personnes qui peuvent être accompagnées par la CESF du CAIS ? C'est difficile dès l'accueil téléphonique de faire ce ciblage. Est-il possible de sensibiliser les professionnels de terrain des autres structures (institutions et entreprises) ? Mon faible temps de présence au sein du CAIS ne me permet pas de participer à la vie de l'association. « J'enchaîne » les RDVS et ai parfois du mal à prendre connaissance et donner mon point de vue sur certaines actions.

Axes de travail pour 2017 :

- Rencontrer les partenaires institutionnels qui interviennent sur le terrain (AS MDPH, AS du Conseil Départemental, AS de la CPAM, Audioprothésistes, CLIC, Caisses de retraite (CARSAT, MSA, RSI et les complémentaires...)).
- Participer à d'autres actions de sensibilisation en fonction de mon temps de présence sur le CAIS (pour le moment, je suis positionnée sur la JNA et l'action de sensibilisation auprès de l'ERTS d'Orléans fin mars).
- Favoriser l'orientation des personnes âgées vers les autres organismes (Vivre Autonome 41 ou les MDCS quand cela concerne uniquement des demandes pour des appareils auditifs).
- Participer plus intensément à la vie de l'association par rapport aux actions à venir notamment.

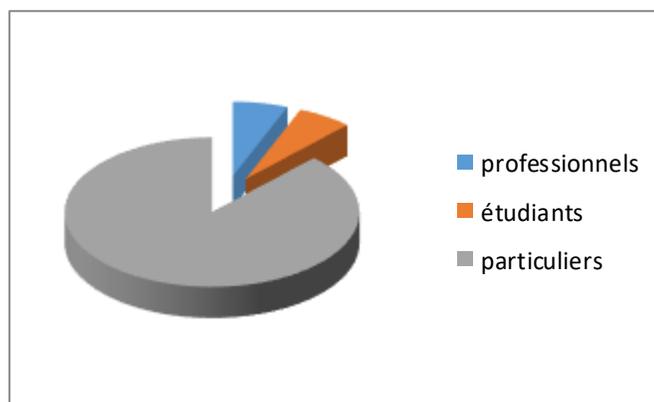
Laure MERCIER

Conseillère en Economie Sociale et Familiale

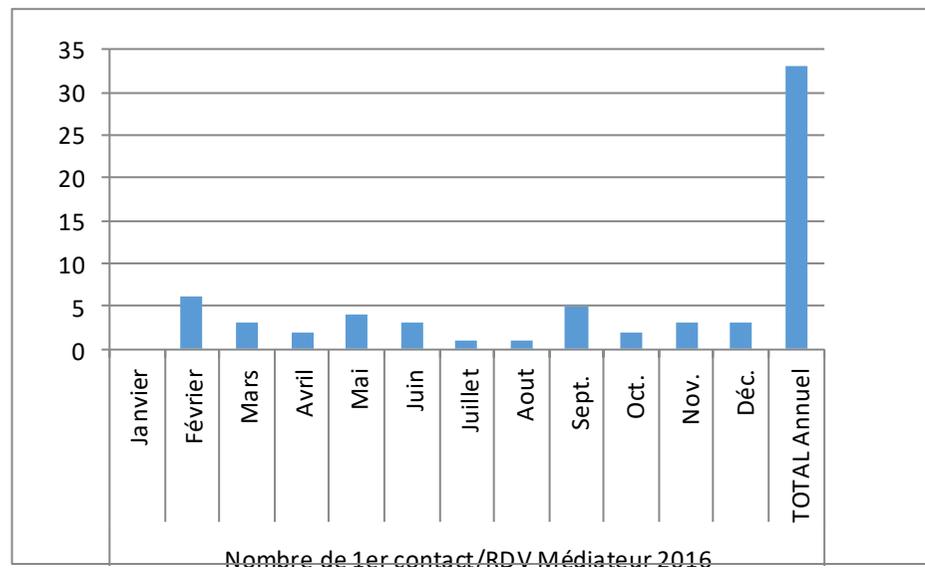
MEDIATRICE

SOCIALE

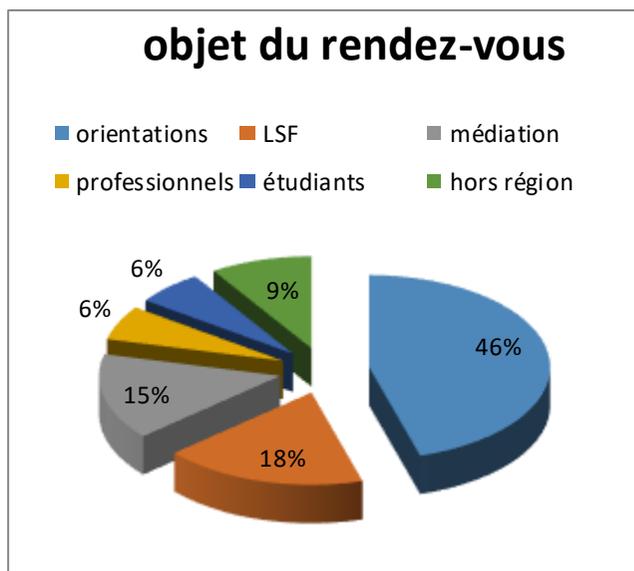
Les rendez-vous usagers



↘ *Les premiers contacts :*



Le nombre de premiers contacts est régulier tous les mois et la majorité des usagers que je rencontre, sont soit actifs ou étudiants.



Comme ci-dessus, la majorité des rendez-vous concernent des orientations vers d'autres partenaires ressources : ORL, associations, organismes, établissement médico-sociaux, lieux de formations...

Les personnes reçues sont de plus en plus intéressées pour apprendre la Langue des Signes Française. Elles veulent en savoir plus sur cette langue et sa culture.

La méconnaissance de la surdité et de la culture sourde entraîne des quiproquos dans les échanges entre les salariés et les employeurs. Je suis intervenue auprès d'une chaîne de magasin pour une situation conflictuelle entre une employée et un employeur dû à la barrière de la communication. La médiation professionnelle consiste à faire connaître à chacun la culture sourde et entendante, apporter des outils pour améliorer les échanges.

Lors de ces discussions, il est important de rester neutre, apporter des conseils sans orienter, et ensemble, perfectionner le quotidien de chacun au travail.

Nous rencontrons régulièrement des professionnels et des étudiants qui souhaitent en savoir plus sur notre service, les missions des professionnels et mon témoignage en tant que personne sourde. Mon parcours professionnel, me permet d'échanger avec des professionnels médico-sociaux, de faire partager mes connaissances et travailler ensemble sur l'amélioration des personnes sourdes accueillies.

J'ai été aussi sollicitée hors région pour des aides dans les démarches, des sensibilisations. Pour ne pas les laisser démunis, je les oriente aux mieux vers les partenaires que nous connaissons.

Lors de chaque rendez-vous, les usagers ont besoins de réponses à leurs questions :

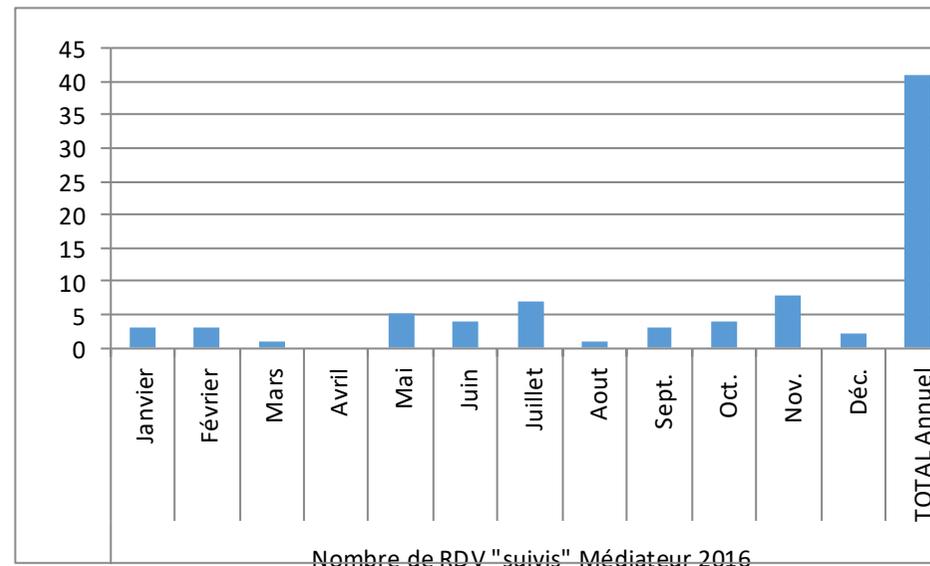
- Informations sur les aides auditives : qui allez voir, comment cela se passe, les types d'appareils auditifs, conseils...
- Pertes d'audition : que faire, incompréhension, qui peut m'aider dans mon travail...

Et d'autres personnes ont besoin d'un accompagnement administratif :

- Aides dans les démarches administratives : relecture de courrier, reformulation, remplir formulaire, compléter un dossier...

La majorité des usagers que je reçois, sont des personnes sourdes signantes et des personnes inquiètes sur leur perte d'audition. En tant que professionnelle sourde, je suis souvent amenée à témoigner sur mon parcours, partager mes connaissances sur la culture sourde et la Langue des Signes. Les usagers sont rassurés et moins anxieux.

➔ *Les usagers suivis :*



Ce sont principalement des personnes sourdes signantes. La principale demande est une aide dans les démarches administratives : feuille d'imposition, dossiers d'organisme... et une relecture de courrier : reformulation en LSF, explication du courrier. C'est un suivi, en moyenne, par trimestre. Les usagers viennent me voir aussi pour connaître les démarches à suivre administrativement selon les organismes. Selon la demande, je les oriente vers les partenaires et professionnels adaptés.

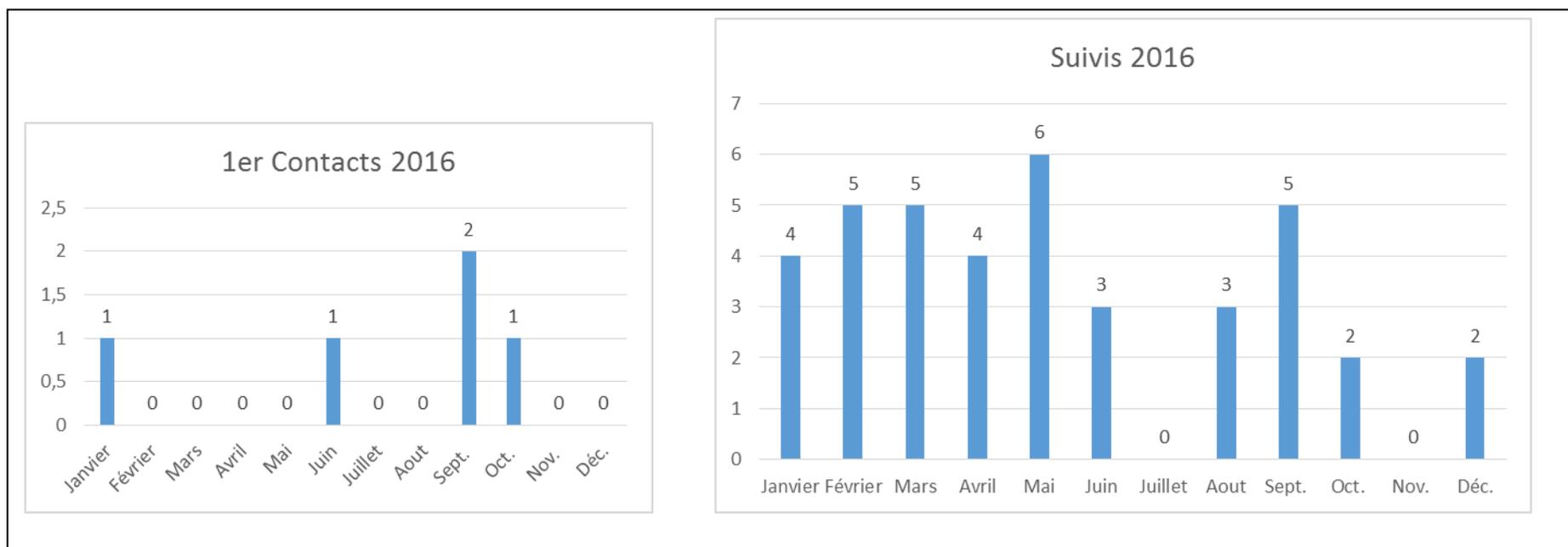
Karine LEFEBVRE

Médiatrice sociale

PSYCHOLOGUE

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL Annuel
1	0	0	0	0	1	0	0	2	1	0	0	5

Nombre de RDV "suivis" PSY 2016												
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL Annuel
4	5	5	4	6	3	0	3	5	2	0	2	39



La **nature des rendez vous** est la suivante :

- Soutien psychologique (rendez-vous réguliers)
- acouphènes.
- demandes liées aux difficultés, de s'approprier physiquement et psychiquement des appareillages auditifs.
- accompagnement psychologique dans un contexte de souffrance au travail.

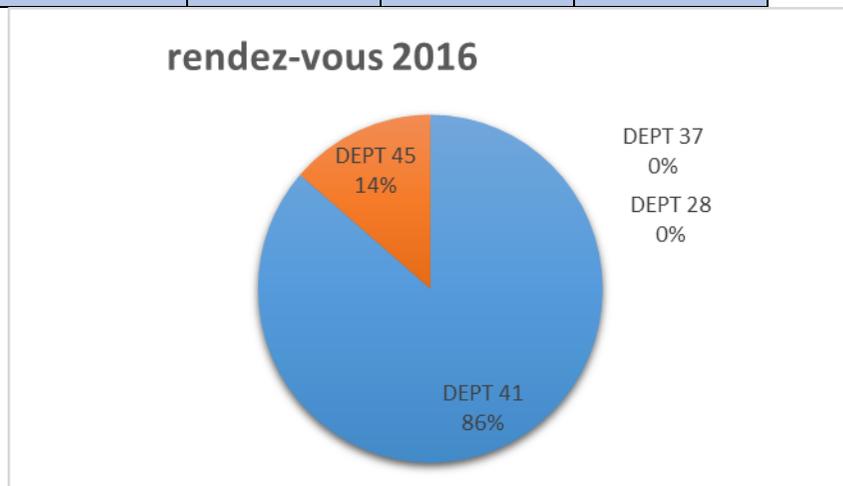
Population :

J'accueille jusqu'à ce jour des personnes des départements 41, 45 et 37. J'ai accueilli des adultes, des familles, des adolescents et des couples.

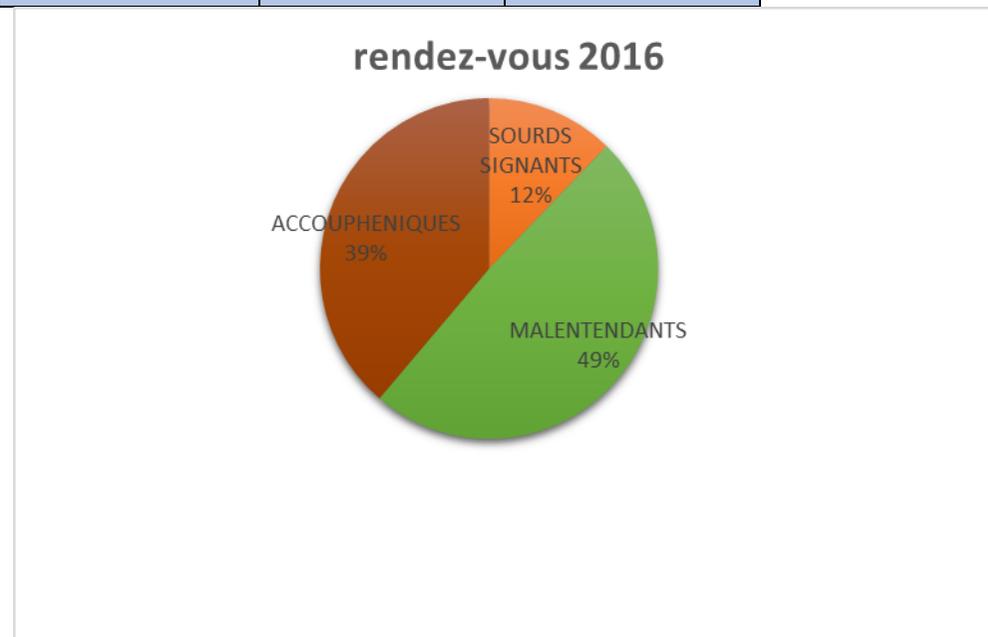
Les personnes que je reçois sont sourdes, souffrantes d'acouphènes, malentendantes appareillées ou pas.

- Ces personnes sont soit salariées, sans emploi, retraitées, ou au domicile.
- Je rencontre également des Institutions et professionnels du secteur social en recherche d'étayage pour pouvoir penser l'accompagnement d'une personne sourde dans les démarches administratives, associatives, quotidiennes...
- Des associations, professionnels, particuliers, entreprises souhaitant un étayage, des informations dans la prise en compte de la surdité en situation professionnelle.

DEPT 41	DEPT 45	DEPT 28	DEPT 37
38	6	0	0



SOURDS SIGNANTS	MALENTENDANTS	ACCOUPHENIQUES
6	24	19



Demandes :

Elles se font par divers chemins : spontanées, sous les conseils de proches, adressées suite à un RDV avec un collègue du CAIS lors d'une permanence dans un autre département ou bien étayées par le réseau des différents partenaires du CAIS. (MDPH, associatif).

La situation géographique proche des différents organismes (MDPH...), ainsi que les colloques, sensibilisations...facilitent l'accès au service.

Demandes de sensibilisation en entreprise, ce qui pose la question du champs d'intervention du C.A.I.S vis-à-vis des différents professionnels travaillants déjà sur le champ du travail, notamment une vigilance à affiner la demande et rester sur des dimensions de sensibilisations et non pas de consulting. Cela dit, la discussion reste ouverte quant au rôle du CAIS sur le champ de l'entreprise.

Sylvain MATHIEU
Psychologue